

Compte-rendu de la réunion du 25 mars 2016 à l'Auzance café St Georges de Pointindoux

Présents : Virginie, Suzanne, Graziella, Charlie, Pascal, Gilles, Jean-Claude, Jean-Pierre, Marco, Cédric, David, Loïc

- 1) **Présentation de l'antenne** et des membres du bureau à Loïc nouvel adhérent
- 2) **Point sur les adhésions**

40 adhérents à ce jour, situation à peu près similaire comparée à l'année dernière où l'antenne comptait 42 adhérents à cette même date

De nouveaux adhérents comme Loïc et la propriétaire de l'Auzance café.

Souvent les primo adhérents ne renouvellent pas l'année suivante parce qu'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient au sein de notre association qui n'est pas un club motos, ou bien pour des raisons financières.

Charlie va relancer tous ceux qui n'ont pas ré adhéré et leur en demander les raisons s'il y en a
L'antenne 85 possède un « noyau dur » d'une quinzaine de militants motivés et actifs.

3) **Projet de modifications statutaires**

Il y a deux conseils de région (Pays de Loire, Bretagne, Normandie) par an qui permettent de préparer les assises.

En prévision du prochain conseil de région, le Bureau National a proposé des modifications statutaires

Les trois motions ont été soumises à l'avis du bureau :

-Motion 1 validée par l'antenne 85

Adhésion des nouveaux assurés de la Mutuelle des Motards à la FFMC

Faire des nouveaux sociétaires AMDM des membres de droit de la FFMC. Ces personnes seront membres de la FFMC uniquement jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle elles seront devenues sociétaires AMDM.

-Motion 2 refusée par l'antenne 85

Projet de cooptation : Lorsque le BN est en sous-effectif, il serait inutile de conserver l'obligation de convoquer une AG pour élire de nouveaux membres du BN puisqu'ils pourraient être directement cooptés.

L'antenne 85 refuse que le BN puisse coopter une personne qui s'est présentée et n'a pas été élue lors de l'AG précédente. Ce serait "s'asseoir" sur une décision de l'AG.

-Motion 3 refusée par l'antenne 85

Projet d'Institutionnalisation des conseils de région

L'antenne 85 s'y oppose, un CdR ne peut être qu'une instance de débat et force de propositions. Il n'est pas souhaitable de créer un nouveau niveau de décision

4) **Les assises 2016**

Les assises 2016 de la FFMC auront lieu dans les Bouches-du-Rhône, le week-end de la Pentecôte, les 14,15 et 16 mai à Arles (samedi 14 h au lundi 12 h). Chaque antenne a droit à 3 délégués qui voteront au nom de l'antenne. Nos représentants seront Charlie et Jean-Claude, l'antenne prendra en charge leurs frais de déplacements et d'hébergement.

Pascal, s'il peut y aller, représentera aussi l' AMDM qui prendra ses frais en charge.

Les assises 2017 auront lieu le weekend de la Pentecôte à St Jean de Monts

Des bénévoles seront nécessaires pour organiser, accueillir et participer

Fédération Française des Motards en Colère- Antenne de Vendée

18 rue Robert Schuman- 85000 La Roche sur Yon

Tel:06.81.74.35.43 Mail:ffmc85@ffmc.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

5) *Nos actions en cours*

5.1 Action contre les projets de Zones à Restrictions de Circulation ZRC

-Manifestation en octobre 2015 à Nantes

-Courriers adressés aux 5 députés et 3 sénateurs de Vendée leur demandant de préciser leur position sur ce projet (s'il aboutit, les motos d'avant 2006 ne pourront plus circuler dans certaines villes).

Nous avons reçu 3 réponses écrites de A.Billon B.Retailleau et S Bulteau

Nous avons rencontré la députée S Bulbeau qui a écrit à Ségolène Royal en reprenant mot pour mot nos arguments.

Nous nous sommes entretenus aussi avec le député Hugues Fourage, (Fontenay) très réceptif il a adhéré à nos arguments et il a vivement déploré que ce type de mesures relève du réglementaire et échappe au législateur. Il nous a demandé de lui fournir des compléments d'information sur le sujet, ainsi que sur les mesures annoncées lors du CISR d'octobre. Il n'était pas au courant du retour du contrôle technique et a trouvé tout à fait logique notre opposition.

Le rendez-vous avec le sénateur Didier Mandelli qui fait partie de la commission transport au sénat, a été reporté plusieurs fois, Charlie va lui adresser le dossier.

5.2 Education Routière pour la Jeunesse ERJ

-Jean-Pierre part en formation à Paris le Weekend de Pâques.

Avec Bernard ils seront ainsi 2 intervenants formés à l'antenne 85. Nos actions pourront être doublées puisque chacun pourra travailler en binôme avec un autre bénévole.

- Du 1^{er} au 5 février 2016 et pour la 2^{ème} année consécutive, Bernard et Jean-Pierre étaient au collège Jean Yole aux Herbiers qui les avait conviés pendant une semaine de sécurité routière à destination des élèves de 5ème, ils ont animé des séances de 2h, avec vidéo et tests pratiques 2RM.

-Prochainement c'est au collège St Joseph de Challans qu'ils vont intervenir au cours de séances d'une heure auprès de 400 élèves

5.3 Action de prévention des risques d'écoulement de gazole sur la chaussée- Opération gazole

Notre opération gazole du 12 février 2016 à Challans (toutes les pompes y portent désormais notre sticker) a fait l'objet d'un excellent article dans le journal "Le courrier Vendéen"

Par contre celui de Ouest France n'était pas fidèle à notre intervention et Charlie leur a écrit pour leur exprimer notre mécontentement car il est fait mention de l'association motarde LDM de Courtier qui n'était en aucune manière associée à cette action et n'était à priori pas présente et d'autre part du sujet sur le port du gilet jaune, qui n'a pas été abordé par nous lors de l'entretien avec leur correspondant.

Il faut réactiver l'action sur certains secteurs comme les Sables, Charlie poursuit régulièrement mais il faut de l'aide pour continuer à distribuer l'argumentaire et les stickers.

Fédération Française des Motards en Colère- Antenne de Vendée

18 rue Robert Schuman- 85000 La Roche sur Yon

Tel:06.81.74.35.43 Mail:ffmc85@ffmc.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

5.4 Opération « Motard d'un jour »

L'opération Motard d'un Jour est reconduite cette année. La période prévue se situe entre le 30 mai et le 12 juin.

Charlie a rencontré fortuitement Pierre Lefévre (adjoint ville de La Roche) grâce auquel le « Motard d'un Jour 2015 » avait pu être réalisé, ils ont discuté de l'édition 2016 et un mail officiel en ce sens lui a été envoyé.

Vu la satisfaction des participants lors de la première édition, nous leur proposons de l'élargir cette année aux élus et techniciens de La Roche Agglomération en y incluant éventuellement des élus de la nation et des représentants de la préfecture. Nous envisageons une action moins "technique" que lors de la première édition, il s'agirait plus de réaliser une balade permettant aux participants d'apprécier non seulement les contraintes, mais aussi les plaisirs liés à la pratique de la moto. Cette action pourrait s'effectuer un vendredi avec départ en matinée et repas en commun en cours de route, se poserait la question de la prise en charge des repas. Ce type d'action élargie pourrait bénéficier d'une large couverture médiatique aussi bien dans la presse écrite que télévisuelle.

En fonction du nombre de participants, il faudra lancer un appel aux motards volontaires pour les transporter.

Une autre opération « Motard d'un jour » plus technique va être proposée à la mairie de Challans

5.5 Infrastructures dangereuses

-Charlie a envoyé un courrier au Président du Conseil Départemental de la Vendée pour l'interpeller sur la dangerosité des glissières dites de sécurité pour les 2RM

-Un autre courrier a été adressé au maire de Fontenay au sujet des infrastructures dangereuses pour les 2RM sur sa municipalité

5.6 Contre le projet de Contrôle Technique des 2RM à la revente

Ce projet de CT d'Emmanuel Barbe ne repose sur rien de tangible !

-Diverses actions anti-CT ont été lancées par les antennes départementales comme en Loire-Atlantique où les boîtes aux lettres d'une quinzaine de centres de CT toutes enseignes confondues ont été « emplumées » par la FFMC 44 avec le message « Les motards ne sont pas prêts à se faire plumer ! »

-Le BN a rencontré Dekra

-Chaque CT de Vendée a été destinataire d'un courrier de la FFMC 85 demandant leur opinion sur ce projet

-Dekra National nous a répondu alors que les centres vendéens n'ont pas donné suite excepté un, par mail

-Plusieurs centres ont fait l'objet d'une campagne d'appels téléphoniques, ils sont en majorité contre la mise en place d'un CT 2RM qui sera coûteux en investissement et peu voire pas rentable

- La FFM, la FFMC et le CODEVER appellent à manifester pour protester contre ce projet le 16 avril en province et 17 avril à Paris

- La manifestation aura donc lieu à La Roche sur Yon samedi 16 avril 2016

-Information déjà diffusée sur la page Facebook et sur le forum Asphalte

-Regroupement à 14 h Bd de l'Industrie au niveau de Moto Expert

-Arrêt à chaque Centre CT de La Roche sur Yon avec collage d'affiches

Fédération Française des Motards en Colère- Antenne de Vendée

18 rue Robert Schuman- 85000 La Roche sur Yon

Tel:06.81.74.35.43 Mail:ffmc85@ffmc.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

6) Vente de TShirts

L'antenne 85 a maintenant son T Shirt Motard, citoyen, en colère

T SHIRT FFMC 85

Sérigraphie devant : 15 €

Sérigraphie devant et dos : 20 €

Tailles S/M/L/XL/XXL

Disponible aussi en coupe femme col V, en coloris

Noir, turquoise, rose, bleu marine.

A commander à l'antenne par mail

Livraison lors des réunions mensuelles ou à domicile mais ça vous coutera un café



T SHIRT FFMC 85

Sérigraphie devant : 15 €

Sérigraphie devant et dos : 20 €

Tailles S/M/L/XL/XXL

Disponible aussi en coupe femme col V, en coloris noir, turquoise, rose, bleu marine.

A commander à l'antenne par mail

Livraison lors des réunions mensuelles :

(Ou à domicile mais ça vous coutera un café)

Fédération Française des Motards en Colère- Antenne de Vendée

18 rue Robert Schuman- 85000 La Roche sur Yon

Tel:06.81.74.35.43 Mail:ffmc85@ffmc.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la